



# Lettre d'Information

## ► Editorial

L'année écoulée a été marquée par les élections municipales : sans candidats d'opposition, et bien qu'une liste ait tenté de voir le jour, nous avons été réélus au premier tour de scrutin avec un score de 61% des suffrages. Je vous avoue que j'aurais préféré qu'une opposition ose se lancer dans la bataille, ne serait-ce que pour (sa)voir quelle autre politique nos adversaires auraient proposée. En tout cas, ce débat d'idées aurait été plus sain que les courriers que nous recevons et qui sont censés nous donner des leçons sur ce que nous devons faire...

Ce nouveau mandat 2014/2020 s'inscrit dans la lignée du mandat précédent, avec notamment un regard attentif à notre population vieillissante, mais aussi les nouvelles obligations imposées pour les personnes à mobilité réduite, sans oublier la loi de refondation de l'école et, bientôt, de nouvelles règles en matière d'urbanisme.

En fait, l'Etat nous demande d'appliquer une politique plus nationale que locale... avec moins de moyens ! Autrement dit faire beaucoup plus... avec beaucoup moins !

Mais notre volonté restera de réaliser le programme que nous vous avons promis lors de la campagne électorale, en tenant compte d'une situation pour le moins difficile. Différentes pistes sont à l'étude, le report de certains projets, la vente d'un patrimoine non utile ou vétuste, la réalisation de programmes immobiliers qui, à terme, nous permettraient de repasser la barre des 1.000 habitants et, ainsi, de bénéficier d'une augmentation des dotations d'Etat...



Nous pourrions aussi augmenter les impôts locaux, mais ce n'est pas la politique que nous avons menée jusqu'à présent et la question de l'impact sur les familles se pose. De même, je ne suis pas favorable à un nouvel emprunt, même si nous aurions la capacité de le faire.

L'année 2015 verra **l'organisation d'un audit pour toute la population**, cette grande consultation pour l'avenir de notre commune permettra à chaque habitant de s'exprimer et de nous aider à construire le village du futur.

Les résultats seront analysés et commentés lors d'une réunion publique, puis des ateliers de réflexion, ouverts à tous, seront créés. Au final, nous disposerons d'un fil directeur des actions de notre équipe jusqu'en 2020.

C'est l'un de nos grands projets pour cette année, nous tenons à vous y associer de façon étroite. Pour nous, un village appartient d'abord à ses habitants... c'est la raison pour laquelle je compte sur votre mobilisation.

**Encore une fois, bonne année à vous tous, bonne année pour Arbouans !**

*Le Maire,*  
Nathalie HUGENSCHMITT

## JE SUIS CHARLIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
chers concitoyens,

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont agréablement passées pour chacune et chacun d'entre vous que les souhaits que vous avez exprimés pour l'année 2015 se réaliseront.

Toutefois, force est de constater que cette nouvelle année a mal commencé pour notre démocratie. Je ne peux qu'exprimer ma tristesse, mais aussi ma colère, face aux ignominies des 7, 8 et 9 janvier qui ont bafoué nos valeurs républicaines. Au nom du village, je compatis bien évidemment à la peine des familles, pour les victimes des attentats, mais également pour tous ceux qui souffrent, pour tous ceux qui nous ont quittés en 2014.

Il nous faut rester debouts et la vie doit continuer, car c'est la meilleure manière de montrer notre détermination à lutter la tête haute contre l'obscurantisme.

Au-delà de ces moments tragiques, je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères, afin que cette nouvelle année vous apporte la réussite, mais aussi, et c'est le plus important à mes yeux, la vie, la paix, la santé mentale et physique pour vous et vos proches.



# Bonne année à Arbouans !

**La Municipalité d'Arbouans a présenté ses vœux aux forces vives de la cité le 23 janvier dernier.**

Interlocuteurs quotidiens de la commune, privés et institutionnels, monde économique, associatif et enseignant, personnel communal, élus des communes voisines, administrations et services divers, ... la Municipalité avait réuni tous ses partenaires à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dans une Salle polyvalente bien garnie, l'assemblée a d'abord pu assister à un diaporama composé d'une bonne centaine de photos rappelant les principaux événements de la vie locale au cours de l'année écoulée.

Puis, à la tribune, le Maire Nathalie Hugenschmitt, entourée de l'ensemble des membres de son équipe, a d'abord évoqué les attentats qui, en début d'année, ont plongé notre pays dans la tristesse et la révolte.

Après une minute de silence en

mémoire des victimes, Mme Hugenschmitt a brossé un rapide bilan de l'année 2014, rappelant quelques réalisations en matière de voirie, les mouvements au sein du personnel communal, la vie des écoles depuis la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, le nouveau départ de la Bibliothèque ou encore le recensement de la population et les moments forts des animations locales, notamment l'élection de Miss Arbouans 2014.

Elle a également évoqué, bien entendu, la victoire de la liste sortante lors des élections municipales du mois de mars, malheureusement, comme elle l'a dit, sans opposition «déclarée»...

Madame le Maire a ensuite tracé



Le Maire Nathalie Hugenschmitt entourée de son équipe municipale.

quelques perspectives pour la nouvelle année, perspectives plutôt moroses dans un contexte économique qui ne l'est pas moins vu la décision de l'Etat de réduire les dotations d'Etat pour les collectivités. Avec des recettes en baisse, il faudra pourtant assurer le quotidien... et faire face à des dépenses supplémentaires imposées par l'Etat, en particulier les aménagements nécessaires pour permettre l'accès de tous les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite et la loi de refondation de l'école.

Compte tenu du fait que l'équipe municipale tient à réaliser le programme sur lequel elle a été élue il y a moins d'un an, d'autres sources de recettes sont actuellement à l'étude.

Ciblant plus précisément les projets de l'année, Nathalie Hugenschmitt a parlé de la construction du nouveau hangar municipal, la rénovation de la buvette de la Salle polyvalente,

l'achat d'équipement informatique pour les écoles, la création d'un Conseil des Jeunes, ... à suivre !

«Par le passé, a-t-elle conclu en forme de boutade, nous devons être des «Mère Teresa» ou des «Abbé Pierre»... nous devons nous transformer aujourd'hui en «Fée Clochette» ou en génies, poursuivis par des personnages maléfiques.» Une métaphore pour rappeler que les élus locaux ne sont rien d'autre que des êtres humains, doués de capacités physiques et intellectuelles qui ne sont pas surnaturelles et sans pouvoirs magiques ! «Certaines personnes l'auraient-elles oublié ?» s'est-elle demandé avant d'inviter l'assemblée au verre de l'amitié...



Une assemblée nombreuse à la Salle polyvalente pour la cérémonie des vœux.

## Des vœux pour le personnel

Une fois n'est pas coutume, c'est quelques jours avant les fêtes que le Maire Nathalie Hugenschmitt a réuni l'ensemble du personnel communal pour présenter aux agents les vœux du Conseil municipal. Secrétaires, agents techniques, personnel du périscolaire... la grande famille de la Mairie a ainsi été réunie et ce fut l'occasion pour Mme Hugenschmitt de remercier vivement tous les membres du personnel pour la qualité de leur travail tout au long de l'année, mais aussi pour leur implication au quotidien au nom d'un principal leitmotiv, le service à apporter aux habitants du village. Chaque agent a reçu un coffret de chocolats, la soirée se poursuivant avec le verre de l'amitié.



L'ensemble du personnel municipal rassemblé pour les vœux de la Municipalité.

## Bonne chère et convivialité

Retour sur le repas des Anciens du mois de décembre.



Quatre-vingt dix convives avaient répondu à l'invitation de la Municipalité et du CCAS.

Croûte aux champignons à la crème, filet de poisson au riesling et sa garniture, assortiment de fromages, charlotte aux marrons glacés et son raffinement surprise, tel a été le menu proposé aux habitants de 65 ans et plus lors du traditionnel repas offert aux aînés par la Municipalité et le CCAS. Ainsi, le 2 décembre dernier, ils ont été 90 à participer à cette journée conviviale toujours très attendue, ouverte par quelques mots de bienvenue prononcés par Jean-Christophe Morel, Conseiller délégué aux Affaires sociales puis par le Maire Nathalie Hugenschmitt.

Après une prestation musicale des jeunes du périscolaire, le Père Noël est arrivé pour distribuer des friandises aux Anciens. Puis ceux-ci ont pu déguster l'excellent repas prévu par les organisateurs, mais aussi esquisser quelques pas de danse grâce à l'animation assurée par «Music and Show». Une belle après-midi festive !

A signaler que, comme chaque année, les personnes n'ayant pu se déplacer pour ce repas (et qui le souhaitent) ont bénéficié de la visite à domicile de membres du CCAS qui leur ont remis un colis de Noël.



A l'heure de l'apéritif, les deux doyens de l'assemblée ont été honorés, en l'occurrence Mme Liliane Plançon et M. Christian Lallier, tous deux âgés de 88 ans. Ils posent ici en compagnie du Maire Nathalie Hugenschmitt, de Jean-Christophe Morel, Conseiller délégué aux Affaires sociales, de Marlène Marcand, 3<sup>ème</sup> Adjoint chargé de l'Administration et de la Citoyenneté, de Pauline, Miss Arbouans 2014... et du Père Noël !



## A la recherche des plus belles lumières



Comme tous les ans, en décembre, le jury chargé d'établir le palmarès des Maisons illuminées a fait un tour du village. Ce jury, dirigé par David Reinhard, Conseiller délégué à l'Environnement, a accordé ses notes et la remise des prix aura lieu le 20 février prochain.



## Noël au périscolaire



Peu avant les vacances d'hiver, le Père Noël est revenu à Arbouans pour faire une halte au périscolaire à l'occasion de la fête organisée par Fatima Soltani et son équipe.

Enfants et parents ont d'abord eu droit à un spectacle de magie, puis le Père Noël est arrivé pour distribuer des friandises, un goûter terminant ce moment convivial.



## La vie du village

# La générosité du Téléthon

Arbouans, on ne fait jamais les choses à moitié pour les causes nobles, en particulier lors du Téléthon. Le 6 décembre dernier, jour de la grande mobilisation nationale au profit de l'Association Française contre les Myopathies, deux animations ont été organisées afin de recueillir un maximum de dons. Derrière la fontaine, sous un chapiteau bienvenu compte tenu de la température glaciale de ce début décembre, l'association «Fest'Arbouans» a proposé des assiettes festives (foie gras, saumon, charcuterie, fromage,...) au prix de 5 € l'unité, dans une ambiance bon enfant. Des petits sapins décoratifs, réalisés par les enfants de l'accueil périscolaire, étaient également en vente. Par ailleurs, un autre stand avait été installé à la Salle de la Chapelle par la Commission Culture : on pouvait y déguster toute une palette de délicieuses soupes au prix d'un euro le bol.



Près de la fontaine, «Fest'Arbouans» a proposé une dégustation d'assiettes festives...

Signalons enfin que le Marché de Noël du Comité des Fêtes, qui se déroulait ce jour-là, a également apporté sa contribution au Téléthon, avec une vente de vin chaud.

La somme recueillie grâce à ces différentes animations a ensuite été transmise à l'AFM. Merci à tous ceux qui ont organisé cette opération et aux généreux donateurs, merci également aux entreprises Personeni et Manzinali pour leur aide.



... et de la soupe à la Salle de la Chapelle avec la Commission Culture.

## Référents de quartiers : la reprise

En plus des réunions ponctuelles de quartiers, la Municipalité organise deux fois par an des réunions de référents de quartiers. L'objectif de ces échanges est que les référents fassent «remonter» aux élus les remarques, réclamations ou besoins des habitants de leur secteur dans tous les domaines, qu'il s'agisse de problèmes de voirie, d'environnement, d'éclairage public, d'incivilités,...

Tous ces sujets sont alors analysés et une solution, la plus rapide et efficace possible, est envisagée.

La dernière réunion de l'année 2014, qui a eu lieu en novembre, a cependant davantage été une séance de (re)mise en place, dans la mesure où, après les élections municipales, de nouveaux visages sont apparus tant chez les élus que les référents de quartiers.

Le Maire Nathalie Hugenschmitt en a donc profité pour rappeler l'importance de la mission d'un référent, véritable lien entre la population et les élus.

La prochaine réunion est prévue à la mi-avril et, après cette reprise de contact, les problèmes du quotidien seront cette fois abordés.



Une collaboration importante et efficace entre les élus et les référents de quartiers, relais indispensables entre le Conseil municipal et les habitants du village.

### LISTE DES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS (HABITANTS) :

**Quartier Keller :** Gilles Besse et Guy Zender ; **quartier des Essarts Hauts et Grands Cantons :** Claude Rémy et Gérard Thiébaud ; **rue de Courcelles :** Joël Jacquet ; **quartier des Courts Champs :** Joseph Schmitt ; **quartier des Samblenières et rue du Stade :** Séverine Varenne ; **quartier des Sablières :** Claude Personeni ; **quartier des Champs de Pierre :** Claude Sonnet ; **quartier des Vergers :** Edwige Stanislawski ; **Rue des Ecoles :** Franck Contant ; **quartier des Vignottes :** Gilles Oberdorf ; **quartier des Essarts Bas et Château d'Eau :** Mme Krabia.

## Un Marché de Noël festif



Organisé par le Comité des Fêtes, le traditionnel Marché de Noël a connu son succès coutumier. Une vingtaine d'artisans ont proposé leurs créations dans une Salle polyvalente joliment décorée pour la circonstance.

## Les Mille et Une Nuits



En décembre, la Bibliothèque a proposé une animation autour des Contes des Mille et Une Nuits. Dans un décor adapté, une exposition a été organisée pendant tout le mois, tandis que des contes ont été narrés aux enfants. Le 19 décembre, la Bibliothèque a accueilli Mustapha Kharmoudi, sociologue-écrivain, qui a évoqué lors d'une conférence la magie de Noël en expliquant l'histoire des palais de Bagdad, avant une dégustation de thé à la menthe et de pâtisseries orientales.

## Noël au Football-Club



C'était une grande première ! En décembre, les jeunes du club de football local ont accueilli le Père Noël au cours d'une après-midi récréative.



# Le Père Noël dans les écoles

*Dernier retour sur les fêtes de fin d'année avec la visite du Père Noël dans les écoles.*



*La classe de maternelle de Lien Roy.*



*La classe de grande section CP de Mathilde Gallecier et Karine Serrier.*



*La classe de CE1/CE2 de Déborah Besson.*



*La classe de CM1/CM2 de Jean-Sébastien Borella.*



Il arrive quelquefois dans l'année que des lettres anonymes parviennent en Mairie....

## A propos des corbeaux...

Ce que dit la loi :

«La **dénonciation calomnieuse** - Code pénal - Art. 226-10 - La dénonciation, effectuée par tout moyen et dirigée contre une personne déterminée, d'un fait qui est de nature à entraîner des sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires et que l'on sait totalement ou partiellement inexact, lorsqu'elle est adressée soit à un officier de justice ou de police administrative ou judiciaire, soit à une autorité ayant le pouvoir d'y donner suite ou de saisir l'autorité compétente, soit aux supérieurs hiérarchiques ou à l'employeur de la personne dénoncée, est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende. La fausseté du fait dénoncé résulte nécessairement de la décision, devenue définitive, d'acquittement, de relaxe ou de non-lieu déclarant que la réalité du fait n'est pas établie ou que celui-ci n'est pas imputable à la personne dénoncée.

En tout autre cas, le tribunal saisi des poursuites contre le dénonciateur apprécie la pertinence des accusations portées par celui-ci.

**La diffamation** - Art. 29 de la loi du 29 juillet 1881 - Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

Les personnes poursuivies sont sanctionnables, du seul fait de la publication d'une imputation diffamatoire à moins qu'elles ne démontrent très exactement la vérité des imputations (exceptio veritatis) ou n'établissent leur bonne foi. La preuve de la bonne foi est distincte de l'exception de vérité (Cass. crim. 17 juin 2008).

Alinéa 2 - Toute expression outrageante, méprisante ou invective qui ne contient l'imputation d'aucun fait est une injure - En ce cas la preuve de la vérité est bien entendu impossible.

Art. 32 - modifié par la loi du 30 décembre 2004 - La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera punie d'une amende de 12.000 €. La diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée sera punie d'un an d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.

Sera punie des peines prévues à l'alinéa précédent la diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap.»

D'autres actions sont également condamnables, qu'il s'agisse de la violation de propriété ou de l'atteinte à la vie privée. Ces manières d'agir ne sont pas des actes démocratiques !

Sans trop chercher, il nous est toujours très facile de reconnaître le corbeau ! Aussi, dans un objectif d'honnêteté intellectuelle et de sincérité afin de faire avancer les sujets en toute intelligence, il est préférable de sortir de l'anonymat. A bon entendre...





## ► AGENDA

**14 et 15 février** : Salon de la Photo avec le Comité des Fêtes (Salle polyvalente)

**20 février** : Remise des récompenses du Concours des Maisons illuminées (19h, Mairie)

**du 3 mars au 12 avril** : Expositions avec les Amis d'André Beucler

- Exposition de lithographies d'Hans Hartung (Mairie)

- Exposition sur l'écrivain Jean Proal (Bibliothèque)

- **le 6 mars** : vernissage, conférence et film (18h30, Mairie)

**17 et 18 mars** : Spectacle de marionnettes (Sous chapiteau, complexe sportif)

**21 mars** : Carnaval (RV à 14h devant les écoles)

## Bibliothèque : pour les abonnés

Depuis quelque temps, les abonnés de la Bibliothèque ont la possibilité de consulter les ouvrages disponibles et de les réserver par internet. Il leur suffit d'entrer leur nom et le numéro code barre de leur carte d'adhérent.

Adresse du site :

<http://arbouans.c3rb.org/OpacNet/>

## Deux blogs à suivre

Pour retrouver les aventures des Ours :

<http://bloglesoursous.over-blog.com/>

Les actions menées par les jeunes du Club Ados :

<http://club.ados.over-blog.com/>

## Calendrier des collectes 2015

### ORDURES MÉNAGÈRES

1 fois par semaine : le mardi.

### ENCOMBRANTS

1 fois par mois soit : les vendredis 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 8 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre. *Réservation obligatoire au 0.800.10.05.10 au moins 48h avant le jour de la collecte, maximum 1m<sup>3</sup> par passage.*

### POINTS R : 4 SITES À ARBOUANS

Carton, papier, verre, flaconnage : Rue des Vergers, du Stade, des Cités Keller, des Essarts. *Dépôts sauvages interdits sous peine d'amende.*

### DÉCHETTERIES (MONTBÉLIARD, SELONCOURT, VIEUX-CHARMONT, VOUEAUCOURT)

Heures d'ouverture :

Hiver (du 1/01 au 28/03 et du 26/10 au 31/12) : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

Été (du 30/03 au 24/10) : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

*Pour tous renseignements, contacter le Service Collecte de PMA au 0.800.10.05.10 (gratuit depuis un poste fixe).*

## La Mairie vous accueille

- du lundi au vendredi de 14h à 17h  
- le matin sur rendez-vous

Permanences de Mme le Maire :  
le vendredi de 8h30 à 12h  
sur rendez-vous.

## ► Économie

## Espace 3000

Depuis quelques semaines, une concession automobile s'est installée sur l'avenue de l'Europe, dans un bâtiment flambant neuf : cette concession, relais consacré à la marque Volkswagen, fait partie du groupe Cassard Automobiles (du nom de son PdG Alain Cassard), très présent dans toute la Franche-Comté avec les marques Volkswagen, Audi, Seat et Skoda.

Le garage d'Arbouans, qui emploie neuf salariés (vendeur, conseillers clients et mécaniciens) a centré son activité uniquement sur les véhicules légers de la marque Volkswagen, vente de véhicules neufs et d'occasion, atelier d'entretien et de réparation. A noter qu'une opération portes ouvertes est programmée le jeudi 5 mars prochain entre 18h et 22h pour permettre la découverte de cette concession.

**Espace 3000, 12 avenue de l'Europe à Arbouans, téléphone : 03.81.36.42.90. Ouverture de l'atelier du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, ouverture du service commercial du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**



## Terrain à vendre

La commune propose à la vente la parcelle communale AA17 pour de l'habitat, d'une superficie de 700 m<sup>2</sup>, dans le secteur des Vignottes. Prix de départ : 52.500 € TTC non négociable. Cette parcelle sera vendue **au plus offrant**.

Les personnes intéressées sont invitées à remettre leur offre en euros avec coordonnées et garantie bancaire entre le lundi 2 mars 2015 et le mardi 2 juin 2015 inclus, sous enveloppe cachetée remise en main propre (contre reçu indiquant date et heure de cette remise) au secrétariat de Mairie (aux heures d'ouverture). Le critère à l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offre sera le plus disant, l'ordre d'arrivée faisant foi (jour et heure). L'information sera relayée sur site par un panneau visé par un huissier, sur la Lettre d'Information communale, sur l'Est Républicain, sur le site «Le Bon Coin» et sur les panneaux d'affichage communaux.

Le secrétariat de Mairie mettra à disposition un plan du village, un plan du cadastre indiquant les réseaux et le règlement du PLU.

**Commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis : lundi 8 juin 2015 à 19h00 en Mairie.**

## L'état-civil 2014

### MARIAGES

### NAISSANCES

3 mai : Cindy BRICE et Patrick SURLEAU

24 mai : Caroline D'AGARO et Cyrille CERUTTI

4 mars : Noor CHENNOUF

7 juin : Zaklin PLANINIC et Mate MARKOTA

22 avril : Manel DAMALI

26 juin : Dominique HENRION et Jean BARI

16 septembre : Lilya HUET

5 juillet : Ludivine JACQUES et Florent JUNG

5 novembre : Louna MANGE

20 septembre : Meriem FERHI et Aboubakr RAHAL

### DÉCÈS

9 février : Anne PETEL née DEBROSSE

15 juillet : Eida PEUGEOT née Wiedmer

23 septembre : Luc COMBET

23 septembre : Argentina RODIER née BRANCALEONE

12 octobre : Giovanna MARRAPODI épouse PIZZICHEMI

6 décembre : Claude MULLER

## Lettre d'Information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie HUGENSCHMITT  
Conception et réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66  
Impression ESTIMPRIM - Imprimé sur du papier recyclable

Site internet : [www.arbouans.fr](http://www.arbouans.fr)